



Syndicat National des Écoles

Le syndicat du 1^{er} degré

sne-csen.net

Une accélération d'avancement à retardement

Paris, le 26/05/2026

Monsieur le Ministre,

Le SNE tient à attirer aujourd'hui votre attention sur une conséquence dommageable du fonctionnement de l'application AGAPE pour les collègues directeurs d'école ainsi que pour les collègues qui exercent en zone violence pour l'accès à la hors classe ou à la classe exceptionnelle.

Lorsque les avancements sont calculés (en septembre et octobre), le logiciel ne prend pas en compte les avancements anticipés. Ainsi, les collègues qui vont, par le biais de leurs bonifications d'avancement, accéder au 10ème ou au 11ème échelon de la classe normale ou au 5ème échelon de la hors classe lors de l'année à venir, ne sont pas repérés par l'application. Ils perdent ainsi 10 points de barème pour le passage à la hors classe ou une première chance d'accéder à la classe exceptionnelle. On parle donc ici de près d'un an de délai pour des collègues qui auraient dû ou pu bénéficier d'un avancement plus rapide.

Notre syndicat vous demande donc s'il serait possible de configurer l'application AGAPE afin qu'elle prenne en compte les bonifications d'avancement des collègues au 4ème échelon de la hors classe.

Je vous assure de notre dévouement à la cause de l'Éducation nationale et vous adresse, Monsieur le Ministre, mes plus respectueuses salutations.

Philippe Ratinet

Président du SNE